

# Rapport d'Activité

2023

---



PAYS DU  
PÉRIGORD  
NOIR

---

## AVEC LE SOUTIEN DE





# Le mot

## des Co-Présidents

L'année 2023 a été riche en actions et en collaborations au sein du Pays du Périgord Noir et entre les six intercommunalités qui le composent.

Ensemble, nous avons œuvré pour le développement local et durable de notre territoire, en mettant l'accent sur des projets cohérents et faisant écho aux besoins locaux. Les nombreuses thématiques présentes dans ce rapport d'activité témoignent de l'importance et de la polyvalence des actions du Pays du Périgord Noir qui, malgré le départ de sa directrice en 2023, a su maintenir les dynamiques existantes et affirmer son ambition pour un développement local équilibré.

Les Fonds européens constituent un levier formidable pour notre territoire, permettant la réalisation de nombreux projets, de même que l'accompagnement des commerçants et artisans à travers le dispositif ACP ou encore la reconduite de la labellisation « Territoire d'Industrie » en collaboration avec les agglomérations de Brive et Tulle. Au sein de notre plateforme de formation, ce sont plus de 500 personnes formées, la Résidence Habitat Jeunes loge une quarantaine de personnes du territoire et de l'extérieur. Les enjeux des transitions ont été prépondérants, à travers des actions initiées sur les mobilités ou encore l'alimentation et surtout à travers le lancement du SCoT. Tout ceci représente autant d'outils et de projets à disposition des EPCI qui composent le Pays et qui nous aident à répondre au quotidien aux enjeux et aux défis de notre ruralité.

**Jean-Jacques de Peretti, co-Président du Pays du Périgord Noir, Président de la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et ancien Ministre  
Germinal Peiro, co-Président du Pays du Périgord Noir, Président du Conseil Départemental de Dordogne**



## INTRODUCTION

### LE PAYS DU PÉRIGORD NOIR

- Gouvernance
- Missions
- Equipe 2023
- Budget

7

### LES FONDS EUROPÉENS

- Programmation LEADER 2014-2020
- Programmation Volet Territorial des Fonds Européens 2021-2027

11

### SOUTIEN A L'ÉCONOMIE

- Dispositif Action Collective de Proximité - ACP - Artisanat/Commerce
- Labellisation TerritoireS d'Industrie

14

### ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Plateforme de formation
- Résidence Habitat Jeunes
- La Bourse aux Locaux Vacants d'Entreprises - BLVE

19

### SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE - SCOT

- Lancement et élaboration
- Le SCoT en résumé
- Prévisions 2024

22

### LES TRANSITIONS EN PÉRIGORD NOIR

- La forêt
- L'alimentation
- Les mobilités

24

### LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

- Le Contrat de Développement et de Transitions
- Le Contrat de Relance et de Transition Energétique

27

# 1. INTRODUCTION

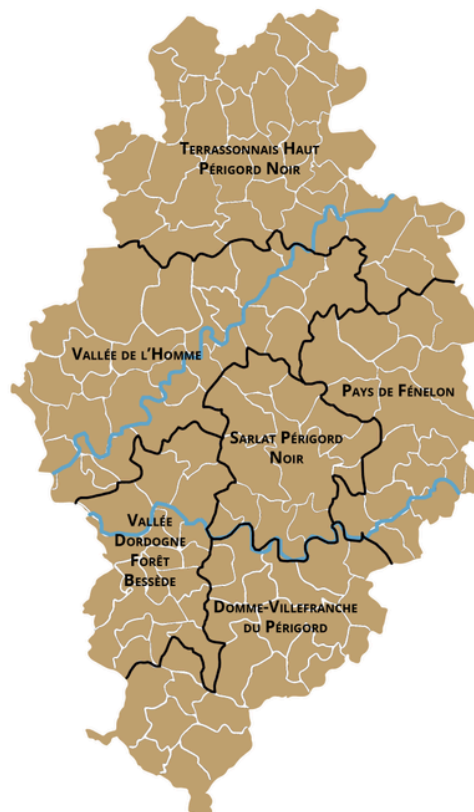


## Présentation

Situé à l'est du département de la Dordogne, le Pays du Périgord Noir se compose de six communautés de communes.

Territoire de transition entre les plaines de l'Aquitaine et les contreforts du Massif Central, il s'étend sur 2 273 kilomètres carrés, ce qui représente un quart du département de la Dordogne.

C'est un territoire rural, dont l'identité culturelle est forte et ancrée. Il bénéficie d'un patrimoine local riche et diversifié qui nourrit l'attractivité locale, offre un cadre de vie de grande qualité à ses habitants et permet le rayonnement du territoire à l'échelle nationale et européenne.



**83 151** habitants (2024)

**28 020** emplois occupés dont 11 371 dans le commerce, transport et les services

**34 169** actifs

**3 000** établissements agricoles

**740** établissements de l'industrie manufacturière

**1 560** établissements de la construction

**140** établissements du secteur du transport

**2 100** établissements commerciaux

**1 550** établissements d'hébergement et de restauration

**3 500** établissements de services

**345** structures de l'Economie Sociale et Solidaire

Source : Schéma d'accueil et d'attractivité, PPN, 2021



# 1. INTRODUCTION



## LES TEMPS FORTS DU PAYS

# 2023

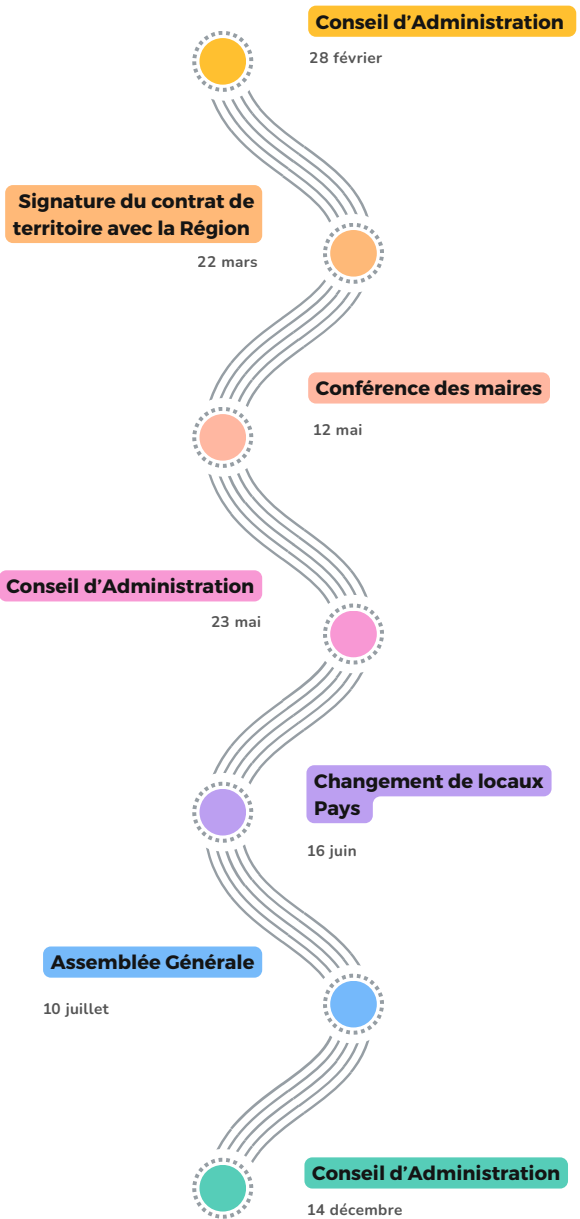
La signature du Contrat de Développement acte la collaboration renforcée entre le Pays et la Région Nouvelle Aquitaine. La nouvelle contractualisation souligne l'importance des transitions, avec un projet de territoire cohérent et soutenable, répondant aux enjeux d'attractivité, d'emploi, de qualité de vie et de dynamiques rurales.



La Conférence des Maires a pour but de renforcer la coopération et le dialogue entre les communes et l'instance du Pays. Cet événement permet aux maires et élus locaux de se réunir pour échanger sur les enjeux communs, partager des expériences, découvrir et approfondir les actions menées par le Pays.



Suite à l'augmentation des effectifs du Pays et au sous-dimensionnement des précédents locaux, le Pays a déplacé son siège Place Marc Busson, anciennement siège de la Communauté de Communes Sarlat-Périgord Noir.



## 2. LE PAYS PERIGORD NOIR



### SA GOUVERNANCE

L'**Assemblée Générale** se compose de tous les membres de l'association :

- 4 représentant.e.s par **EPCI**
- 3 représentant.e.s de la **Ville de Sarlat**
- 3 représentant.e.s de la **Ville de Terrasson-Lavilledieu**
- 2 représentant.e.s du **Groupe d'Action Locale (GAL)**
- L'ensemble des **conseillères et des conseillers départementaux** des cantons du Périgord Noir ainsi que le **Président du Département**
- L'ensemble des **conseillères et des conseillers régionaux** du Périgord Noir ainsi que le **Président de la Région**
- Le **député de la IVème circonscription** de la Dordogne
- 18 représentant.e.s du **Conseil de Développement**
- 1 représentant.e de la **CCI Dordogne**, 1 représentant.e de la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** de la Dordogne, 1 représentant.e de la **Chambre d'Agriculture** de la Dordogne et 1 représentant.e du **CRDA** du Périgord Noir
- 1 représentant du **CESR**

*L'Assemblée Générale est l'instance la plus large et inclusive. Elle se réunit pour prendre les décisions majeures concernant l'association, telles que l'approbation des comptes, l'adoption des grandes orientations stratégiques et la modification des statuts.*

Le **Conseil d'Administration** est composé de :

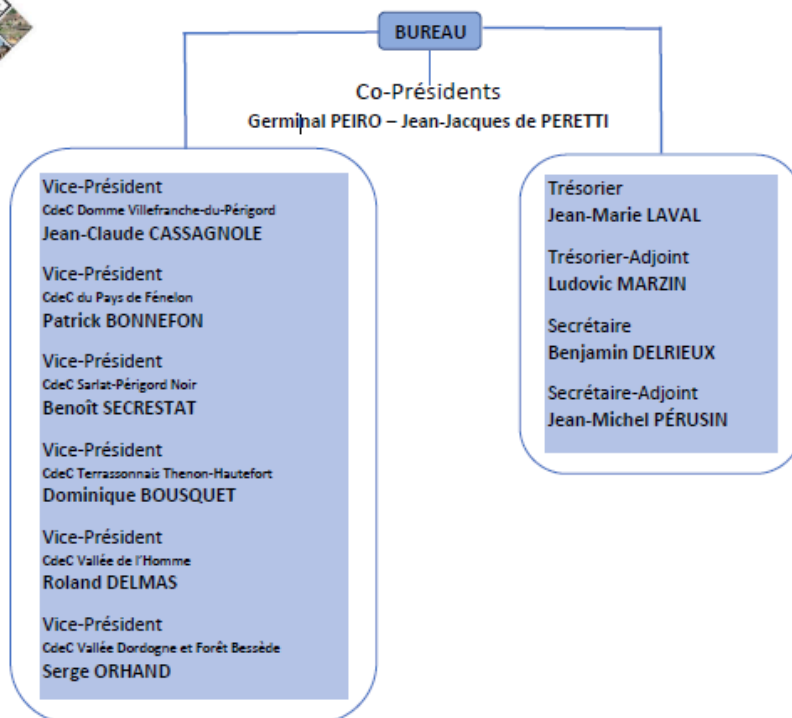
- 2 représentant.e.s par **EPCI**
- Le Maire de la Ville de **Sarlat**
- Le Maire de la Ville de **Terrasson-Lavilledieu**
- 1 représentant du **Groupe d'Action Locale (GAL)**
- L'ensemble des **conseillères et des conseillers départementaux** des cantons du Périgord Noir ainsi que le **Président du Département**
- L'ensemble des **conseillères et des conseillers régionaux** du Périgord Noir ainsi que le **Président de la Région**
- 8 membres du **Conseil de Développement**

*Le Conseil d'Administration se charge de la gestion et de la direction générale de l'association entre les Assemblées Générales. Il prépare les décisions à soumettre à l'Assemblée Générale et veille à leur mise en œuvre.*

# 2. LE PAYS PERIGORD NOIR



## CONSEIL D'ADMINISTRATION



<p><b>Monsieur le Président du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ou son représentant</b></p> <p style="text-align: center;">et</p> <p>Conseillers Régionaux Jean-Pierre RAYNAUD Benjamin DELRIEUX Jérôme PEYRAT</p>	<p><b>Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Dordogne ou son représentant</b></p> <p style="text-align: center;">et</p> <p>Conseillers Départementaux Fabienne LAGOUBIE Benoît SECRESTAT</p> <p>Régine ANGLARD Michel LAJUGIE</p> <p>Francine BOURRA Dominique BOUSQUET</p> <p>Florence GAUTHIER Christian TEILLAC</p> <p>Patricia GAUTHIER-LAFON Germinal PEIRO</p>	<p>CdeC du Pays de Fénelon Patrick BONNEFON Michel LAJUGIE</p> <p>CdeC Vallée Dordogne Sylvie COLOMBEL Roland DELMAS</p> <p>CdeC Sarlat-Périgord Noir Benoît SECRESTAT Jean-Michel PÉRUSIN</p> <p>CdeC Vallée Dordogne-Forêt Bessède Serge ORHAND Christian SIX</p> <p>CdeC Domme-Villefranche-du-Périgord Jean-Claude CASSAGNOLE Jean-Marie LAVAL</p> <p>CdeC Terrassonnais-Thenon-Hautefort Stéphane ROUDIER Bertrand CAGNIART</p>	<p><b>Commission du Conseil de Développement</b></p> <p>Ludovic MARZIN</p> <p>Francine BOURRA</p> <p>Robert NEY</p> <p>Jean-René LAPIÉ</p> <p>Stéphane LOISEAU</p> <p>Gérard TEILLAC</p> <p>Yuri HIRSCH</p> <p>Henri GALINAT</p>
<p><b>Monsieur le Maire de la Ville de SARLAT</b></p>			
<p><b>Monsieur le Maire de la Ville de TERRASSON</b></p>			

Approuvé en séance du CA le 19 mars 2021

## 2. LE PAYS PERIGORD NOIR



Le **Bureau** est composé de :

- **Co-Présidents** : Messieurs Germinal Peiro et Jean-Jacques de Peretti
- **Trésorier** : Monsieur Jean-Marie Laval
- **Six Vice-Présidents** : Messieurs Patrick Bonnefon, Dominique Bousquet, Jean-Claude Cassagnole, Roland Delmas, Serge Orhand, Benoît Secrestat.
- **Secrétaire** : Monsieur Benjamin Delrieux
- **Secrétaire adjoint** : Monsieur Jean-Michel Pérusin
- **Trésorier adjoint** : Monsieur Ludovic Marzin

*Le Bureau est l'organe exécutif restreint du Conseil d'Administration. Il règle les affaires courantes de l'association et veille à l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale. Les membres sont désignés par le CA.*

### Des groupes thématiques en fonction des besoins

Groupe de travail Mobilité, Groupe de travail Forêt, Groupe de travail Projet Alimentaire de Territoire et Alimentation, Territoire d'Industrie, ateliers participatifs sur la définition de la stratégie « Volet territorial des fonds européens », Comité de pilotage ACP, Comité de pilotage Résidence Habitat Jeunes, Comité de pilotage Plateforme de Formation, Groupe de travail Bourse des Locaux Vacants d'Activités (BLVE)

## LES MISSIONS DU PAYS DU PÉRIGORD NOIR

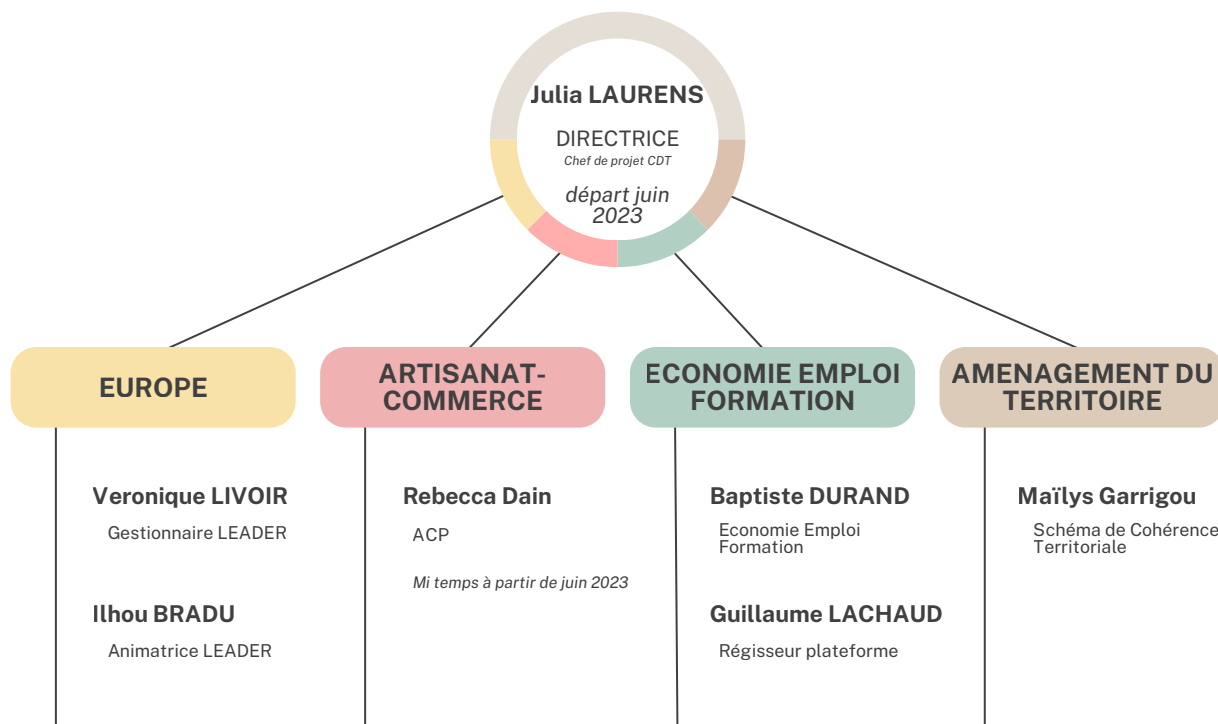
Le Pays du Périgord Noir est un territoire de projets. Les démarches engagées collectivement sur son périmètre, qui regroupe six EPCI, répondent à des enjeux supra-intercommunaux. Il doit permettre une coopération plus facile entre les EPCI qui le compose et favoriser leur synergie.

En 2023, le Pays du Périgord Noir anime et pilote :

- Les politiques territoriales menées à l'échelle Pays
  - Contractualisation Régionale : Contrat de Développement et de Transitions, Programmes européens (LEADER et Volet Territorial des Fonds Européens), Stratégie Economie - Emploi - Formation, Action Collective de Proximité (ACP), la démarche SCoT - via un Syndicat.
- Les outils collectifs d'intérêt Pays :
  - La Plateforme de Formation et la Résidence Habitat Jeunes.

## 2. LE PAYS PERIGORD NOIR

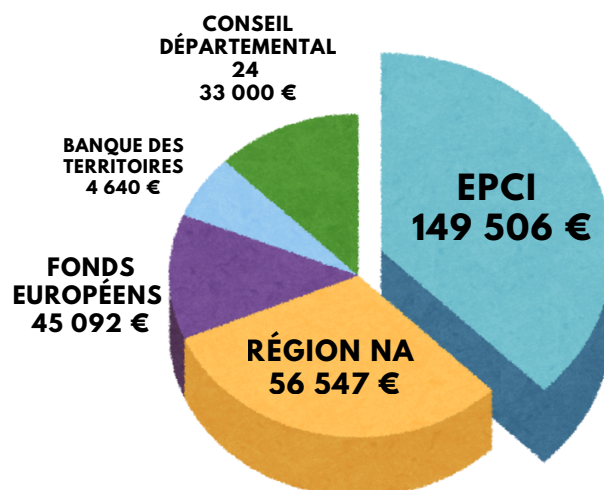
### L'EQUIPE 2023



### LE BUDGET 2023

Le budget 2023 du Pays s'élève à 426 066 €.

Les recettes sont constituées de dotations et subventions publiques, réparties comme suit :



## 3. LES FONDS EUROPEENS



En 2023, l'année a été marquée par 2 événements marquants :

- La fin de la programmation Leader 2014 - 2020
- La constitution d'un nouveau GAL Périgord Noir sur le nouveau dispositif d'aides européennes, le Volet territorial des Fonds européens

### FIN DE PROGRAMMATION LEADER 2014-2020

Deux Comités de Programmation se sont tenus et ont permis de programmer six projets au sein de la stratégie LEADER 14-20 pour un total de **533 833,93 €**.

Toutefois, étant sur une fin de programmation, le GAL Périgord Noir a suspendu la sélection de nouveaux dossiers, en faisant le choix d'optimiser les montant LEADER des projets déjà sélectionnés.

**Sept projets** ont été **payés, en 2023**, pour un total de **138 842,43 €**.

- > **13 projets ont été accompagnés** hors GAL
  - > 9 porteurs de **projets publics**
  - > 4 porteurs de **projets privés**

Répartis sur **5 des 6 Communautés de Communes** qui composent le Pays :

- > 1 sur la CdC Terrassonnais Haut-Périgord Noir
- > 5 sur la CdeC de la Vallée de l'Homme
  - > 4 sur la CdeC Sarlat Périgord Noir
  - > 1 sur la CdeC du Pays de Fénelon
- > 2 sur la CdeC de Domme-Villefranche

# 3. LES FONDS EUROPEENS



## PROGRAMMATION LEADER 2014-2020

### EXEMPLES DE PROJET CO-FINANCÉS PAR LES FONDS EUROPEENS ET CONCRÉTISÉS EN 2023

#### CONSTRUCTION D'UNE HALLE MARCHANDE

Plazac

*Economie de proximité, convivialité et réhabilitation*

Le projet de construction de la halle marchande à Plazac, co-financé par l'Etat (DETR), la Région Nouvelle-Aquitaine et le CD24, **dynamise l'économie locale et renforce le lien social**. Cette halle de 130 m<sup>2</sup>, avec un bloc sanitaire annexe de 20 m<sup>2</sup>, accueille le marché hebdomadaire et des marchés de producteurs, notamment en période estivale. Située sur une partie du parking de la salle des fêtes, elle offre un espace convivial et attrayant pour la communauté, favorisant **les rencontres et les échanges tout en soutenant l'économie de proximité**.



#### TIERS-LIEU CULTUREL DOUSSOT

Carsac-Aillac

*Culture, lieu de travail*

Le projet du tiers-lieu culturel Doussot à Carsac-Aillac, vise à proposer un espace dynamique au sein du Séchoir d'Aillac. Ce bâtiment accueille désormais un café associatif, une salle des associations, une salle de musique équipée et un logement, favorisant les échanges culturels, sociaux et économiques. Géré par des associations, ce lieu propose des activités culturelles variées (théâtre, musique, expositions), des ateliers professionnels, et des services numériques, renforçant la cohésion sociale et l'accès à la culture pour tous. **Il répond aux besoins d'un territoire agricole et touristique en offrant un point de rencontre et de partage pour les habitants, tout en promouvant l'écologie et l'économie locale.**



#### AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE PÉDAGOGIQUE ET DE DÉTENTE

La Cassagne

*Education à l'environnement, patrimoine*

Le projet d'aménagement d'un espace pédagogique et de détente à La Cassagne vise à **valoriser le patrimoine, l'écologie et l'économie locale**. Situé en face de la mairie, cet espace met en **valeur le bâti vernaculaire** du village, **soutient l'éducation à l'environnement** avec des zones humides, un verger, une ruche pédagogique et une prairie mellifère. Il inclut un amphithéâtre naturel pour des spectacles, favorise la culture en milieu rural et encourage les échanges sociaux avec des animations et un mobilier convivial. **Ce projet renforce l'offre touristique et s'intègre dans une dynamique de développement durable et d'économie circulaire.**



# 3. LES FONDS EUROPEENS

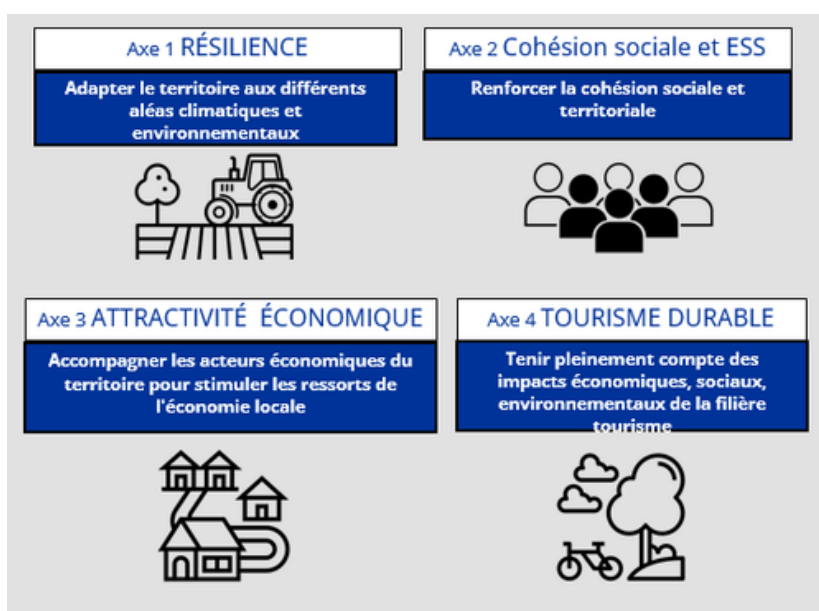


## PROGRAMMATION VOLET TERRITORIAL DES FONDS EUROPEENS 2021-2027

En 2023, le Pays du Périgord Noir a finalisé auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine (Autorité de Gestion) sa candidature pour la gestion et l'animation du volet territorial des fonds européens. FEADER (mesure LEADER) et FEDER (Objectif Stratégique 5).

Après le dépôt d'une candidature effectuée en 2022 et l'organisation d'ateliers thématiques, la stratégie proposée par le Pays du Périgord Noir pour le programme 2023-2027 a été acceptée par la Région et a permis de préparer le conventionnement nécessaire à l'engagement du Pays dans le nouveau programme LEADER 2023-2027.

4 axes, travaillés en lien avec les collectivités et la société civile, ont été identifiés :



Le fonctionnement du programme “Volet territorial des Fonds européens” s’appuie sur le Groupe d’Action Locale (GAL), composé d’acteurs publics et privés. Le GAL est l’instance décisionnelle d’attribution des fonds. Il a pour mission de veiller à la bonne mise en œuvre de la stratégie du territoire.

42 membres ont été désignés pour faire partie du GAL “Volet territorial des Fonds européens” et M. Vincent Geoffroid a été désigné par les membres de la structure porteuse comme Président.

# 4.SOUTIEN A L'ECONOMIE



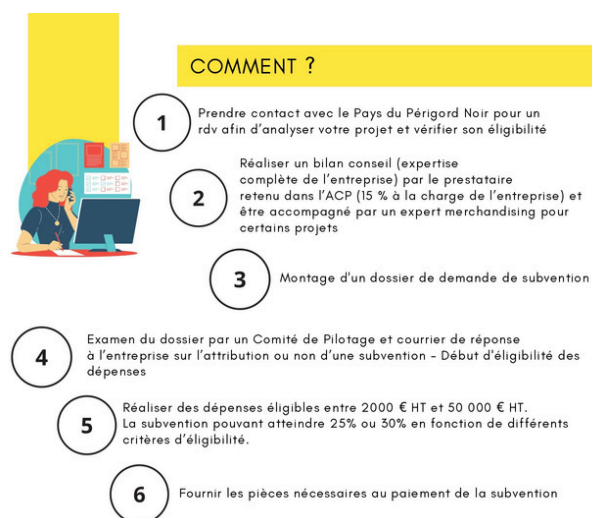
## DISPOSITIF ACP

Ce dispositif, porté par le Pays du Périgord Noir, existe depuis 2022, a été initié et mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il est financé par la Région, le Conseil Départemental de Dordogne et les 6 EPCI.

Il vient répondre aux enjeux de la stratégie Artisanat - Commerce qui avaient été préalablement identifiés, à savoir :

- la capitalisation sur les atouts du territoire,
- le soutien à la dynamique d'attractivité des centres villes et centre-bourgs,
- l'accompagnement au changement de modèle commercial,
- la pérennisation des entreprises du territoire.

Pour ce faire, il a vocation à accompagner les dynamiques économiques des artisans et commerçants des territoires sur deux volets complémentaires, les aides directes aux entreprises et les actions collectives.



**QUEL QUE SOIT LE PROJET, N'HÉSITÉS PAS À NOUS CONSULTER POUR VÉRIFIER SON ÉLIGIBILITÉ**

### CONTACT

**Rébecca DAIN**

Chargée de mission Artisanat Commerce  
Pays du Périgord Noir  
Place Marc Busson  
24200 SARLAT LA CANEDA

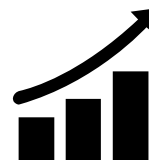
Téléphone : 06.20.61.13.32  
Mail : rebecca.dain@payspn.fr



### Les aides directes aux entreprises

Elles permettent de **soutenir financièrement les investissements des commerçants et artisans**, avec une subvention de 25 à 30 % du montant HT dans la limite de 50 000 €. Un bilan conseil réalisé par la Chambre Consulaire à laquelle l'entreprise est rattachée doit au préalable être fait. Cet audit permet une analyse approfondie de la structure (ses forces, ses faiblesses, son contexte...) et de son projet, afin de dresser des préconisations et de présenter le projet d'investissement aux financeurs.

## 4. SOUTIEN A L'ECONOMIE



### DISPOSITIF ACP



Ces aides sont ciblées vers des filières et/ou des secteurs géographiques prioritaires, et tiennent compte de **4 axes d'intervention** :

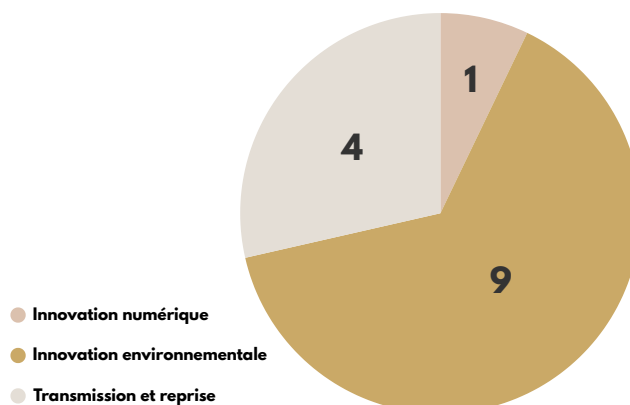
- Centralité et équilibre territorial
- Innovation numérique
- Innovation environnementale
- Transmission/Reprise d'activité (Régime bonifié)

#### Bilan 2023 des Aides Directes aux commerçants et artisans

- > Enveloppe initiale de subvention : **494 261,19 € sur 3 ans** (soit 164 753,73€/an)
- > 14 dossiers validés pour **86 939 € d'aides**, et un montant total d'investissements de **460 442 €** sur le territoire

#### Répartition des dossiers par territoire et par axe stratégique

CC Terrassonnais Haut Périgord Noir	2
CC de la Vallée de l'Homme	3
CC du Pays de Fénelon	1
CC Sarlat Périgord Noir	5
CC Vallée de Dordogne-Forêt Bessède	2
CC de Domme-Villefranche du Périgord	1





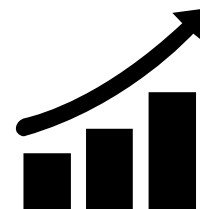
### DISPOSITIF ACP

#### Les actions collectives

Les actions collectives visent à soutenir les entreprises du territoire autour de thématiques choisies pour répondre aux enjeux identifiés. Celles-ci sont les suivantes :

- **Limiter les vitrines vides**  : Plusieurs communes sont confrontées à la fermeture de magasins et à la dégradation progressive des locaux. L'idée est d'apporter une solution opérationnelle pertinente permettant de limiter cet impact.
- **Coaching individualisé des commerçants (expert merchandising)**  : La rénovation et/ou la modernisation des points de vente est stratégique pour attirer de nouveaux clients et maintenir ou développer leur Chiffre d'Affaires. Ce coaching a vocation à aborder les sujets d'attractivité du commerce (façade, vitrine, parcours marchand...) et à orienter les priorités d'investissement dans la perspective d'une aide directe.
- **Soutien à la production de contenu en ligne**  : L'une des principales difficultés des commerçants et artisans est le fait d'alimenter de façon régulière en contenu et en information pertinente. Permettre aux entreprises de s'interroger, se former, et rencontrer des personnes ressources autour des questions numériques peut les aider à développer et/ou améliorer leur présence numérique.
- **Soutien à l'approvisionnement des entreprises en matériaux biosourcés**  : Pour permettre de trouver des alternatives plus respectueuses de l'environnement et tout aussi efficaces, aux matériaux conventionnels. Il y a une réelle volonté des territoires à enclencher des transitions écologiques et à accompagner les artisans dans cette démarche.

## 4. SOUTIEN À L'ÉCONOMIE



### DISPOSITIF ACP

#### Bilan 2023

##### **Coaching individualisé en merchandising.**

L'objectif de cette action est d'accompagner les commerçants dans le réaménagement de leur vitrine et boutique. Cet accompagnement se déroule en plusieurs temps : après un premier échange entre le porteur de projet et l'expert, 2 demi-journées en présentiel dans l'entreprise servent à établir un diagnostic et des préconisations, à la suite un document écrit contenant l'ensemble des recommandations est remis au chef d'entreprise.

> A ce jour, un dossier a été accompagné et a débouché sur une demande d'aide directe ACP.

##### **Soutien à la production de contenu en ligne - Périgord Noir On Line**

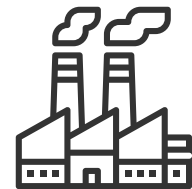
La seconde action consiste en un soutien à la production de contenu en ligne et a été lancée suite à la mobilisation d'un groupe de travail et d'un conventionnement avec la French Tech Périgord.

#### **Réalisations 2023**

- > Le lancement du site de l'annuaire des « Pros du numérique du Périgord Noir » avec 21 entreprises inscrites et la programmation d'événements (conférences et tables rondes)
  - > L'organisation de 7 conférences et ateliers, qui ont regroupé 149 participants
  - > L'organisation d'une soirée de clôture avec la restitution de vidéos réalisées lors des conférences et ateliers



## 4. SOUTIEN À L'ÉCONOMIE



### TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le Pays du Périgord Noir faisait déjà partie de la première labellisation Territoires d'Industrie.

Le Territoire d'Industrie Brive - Tulle - Périgord Noir a candidaté à nouveau à la labellisation Territoires d'Industrie Programme 2. Cette nouvelle labellisation offre la possibilité au Pays de recruter un chef de projet dédié à ces enjeux pour assurer le suivi de son nouveau plan d'action et être l'interlocuteur privilégié du tissu industriel pour favoriser l'émergence de nouveaux projets.

Initié par l'État, **cette démarche vise à soutenir le potentiel industriel des territoires, en mettant à disposition des moyens pour accompagner les entreprises industrielles locales et initier des actions visant à soutenir le tissu industriel.**

L'objectif principal est de concentrer les ressources de l'État et de ses opérateurs tels que la Banque des Territoires, BPI France, Pôle Emploi et Business France, afin de **renforcer la transition écologique et la performance industrielle des territoires.**

#### Bilan du précédent programme :

- 4 axes établis : Attirer, Innover, Recruter, Simplifier
- 16 actions structurantes
- 9 en amorçage
- + de 50% des actions réalisées



#### **Zoom sur une action à venir :**

Une étude sur la valorisation des déchets industriels est en cours de cadrage. Elle doit permettre d'analyser les flux de déchets du secteur du BTP, de l'agroalimentaire, du bois et de la métallurgie pour détecter des nouvelles filières de valorisation ou mutualisation possibles

## 5. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



### PLATEFORME DE FORMATION

Initié par des chefs d'entreprises du bâtiment et la Maison de l'Emploi du Périgord Noir, le projet de de plateforme de formation a vu le jour en 2012. L'investissement est porté par les 6 communautés de communes du territoire et constitue un outil dédié à la formation, plus particulièrement sur les métiers du bâtiment.

Sur une surface de 800m<sup>2</sup>, la Plateforme offre un plateau technique, une aire de CACES et des salles de formation répondant aux besoins en compétence des entreprises locales. La plateforme se veut pluridisciplinaire et interprofessionnelle. Cette dernière présente toutefois une spécialisation reconnue pour les formations relatives au « bâti ancien », en cohérence avec l'important patrimoine architectural du territoire.

#### Paroles d'apprenants :

*« On est dans une région avec beaucoup de patrimoine, et c'est justement ça qui m'intéressait, de travailler en lien avec cette culture et cette richesse historique »  
Guillaume, Compagnon Maçon du Patrimoine, en formation à la plateforme*



Le Pays du Périgord Noir a repris la gestion de la Plateforme depuis janvier 2021 et propose ce bâtiment à la location à d'autres organismes de formation.

**Près de 500 personnes sont formées chaque année sur le site de la plateforme.** Ce bâtiment a été financé par La Région Nouvelle-Aquitaine, le FEADER, et l'ensemble des Communautés de Communes qui composent le Pays du Périgord Noir.

Le Pays du Périgord Noir a proposé une procédure de sélection ouverte et transparente à l'ensemble des organismes de formation pour proposer une location privilégiée de la plateforme de formation. **Le jury de sélection a choisi de retenir la candidature du CFA BTP Nouvelle-Aquitaine.**

Aujourd'hui, le CFA BTP (BTP Maçonnerie ancienne), l'AIFS (SST, CACES, langues, coaching...), et BGE (accompagnements porteurs de projets) sont présents à l'année au sein de la Plateforme.

- > 500 personnes formées
- > 10 organismes de formations présents dont 3 à l'année
- > 15 000 heures de formations à l'année

## 5. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



### RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

A partir de 2014, les différents diagnostics menés sur le territoire du Périgord Noir montre que la part des jeunes diminue dans la population totale, phénomène assez commun à l'ensemble des territoires ruraux.

L'accès au logement, à la formation et à la mobilité constituent les freins principaux des jeunes actifs dans leur parcours professionnel et expliquent les difficultés à maintenir ces derniers sur le territoire.

Les acteurs du Pays du Périgord Noir se sont donc **engagés dans une démarche collective visant à favoriser l'accès au logement pour les jeunes actifs**, afin de faciliter leur employabilité et leur accès à la formation. Parmi les outils à déployer, le projet d'une Résidence Habitat Jeunes à Sarlat, à proximité immédiate de la Plateforme de formation interprofessionnelle, a été retenu.

Le Pays du Périgord Noir est en charge du pilotage et l'association Althéa assure la gestion de l'établissement ainsi qu'un accompagnement individualisé dans les projets de vie des résidents. (travail sur la construction de CV, accompagnement aux démarches administratives générales, éveil aux activités citoyennes, clubs de lectures, ateliers débats, ...)

- > 34 logements
  - > 45 lits
- > 40% de la tranche d'âge 20-21 ans
  - > 40% d'étudiants ou stagiaires
    - > 23 % de saisonniers
  - > 89% de taux de remplissage moyen
- > 60% des jeunes viennent hors du département de la Dordogne



# 5. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

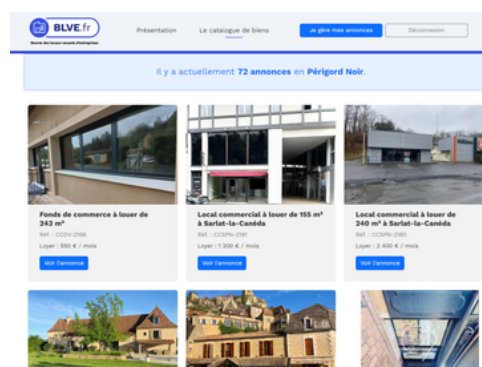


Bourse des Locaux Vacants d'Entreprises

## BOURSE AUX LOCAUX VACANTS - BLVE

En 2022, les Communautés de communes du Pays du Périgord Noir ont mis en place un outil numérique visant à **améliorer l'accessibilité au foncier économique**. La "bourse aux locaux vacants" recense les biens économiques disponibles sur le territoire (terrain nu ou viabilisé, bâtiments commerciaux, industriels, friches...). L'année 2023 a été marquée par de nouveaux partenariats qui ont permis d'étoffer les annonces de la BLVE :

- la Chambre d'agriculture de Dordogne et la SAFER, pour mettre en lumière les annonces d'exploitations agricoles à reprendre,
- la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour répertorier les fonds de commerce à reprendre.



La BLVE est à disposition de tous :

- Particuliers, qui ont besoin de foncier économique ou de céder leurs propres locaux
- Agences immobilières, qui pourront proposer leurs offres de terrains et bâtiments économiques
- Collectivités territoriales pour proposer le foncier des zones d'activités intercommunales et communales

### Les chiffres 2023 de la BLVE :

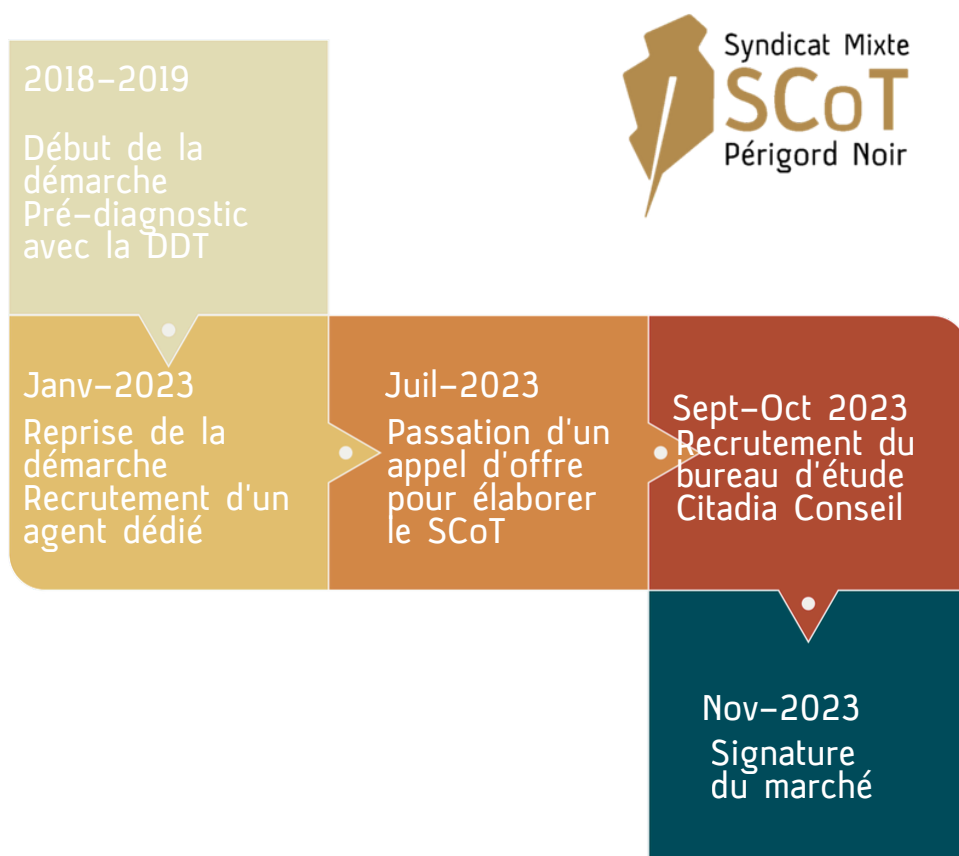
- > 80 annonces réparties sur le territoire
- > 50 utilisateurs chaque mois
- > Un temps de connexion moyen de 5 minutes
- > 6 référents par territoire pour l'aide à la rédaction

# 6. SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

## DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU SCoT

La démarche Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est née des démarches collectives menées par le Pays du Périgord Noir. Dès 2017, les six EPCI font part de leur souhait de mener ce travail ensemble, le périmètre du SCoT arrêté est par conséquent le même que celui du Pays. Le SCoT étant un document opposable juridiquement, un Syndicat Mixte est créé à cet effet.

Jean-Michel Pérusin, Secrétaire Adjoint du Pays du Périgord Noir et Vice-Président à la Communauté de Communes de Sarlat Périgord Noir en charge de l'urbanisme a été élu Président du Syndicat Mixte du SCoT.



En 2023 :

- > 5 Comités Syndicaux
- > 1 réunion de bureau
- > 2 comités techniques
- > 2 comités de pilotage

# 6. SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

## LES SCOT EN RÉSUMÉ



Le SCoT est un document de planification stratégique initié et conduit par les élus locaux qui propose une vision prospective sous forme de projet pour le territoire à 20 ans.



- ✓ Le SCoT est un document intégrateur : il met en cohérence les politiques d'aménagement du territoire, il se situe entre le SRADDET et les PLUI ;
- ✓ Il propose une vision stratégique pour la planification à l'échelle des 6 EPCI ;
- ✓ Le SCoT a valeur juridique, c'est un document opposable ;
- ✓ Il s'oppose également à certaines opérations foncières et autorisations d'exploitation commerciale sous conditions.

## PRÉVISIONS 2024

L'année 2024 sera marquée par l'élaboration du diagnostic. Celui-ci servira ensuite de base à la construction du Projet d'Aménagement Stratégique, soit le projet politique des élus du Périgord Noir pour le territoire.

# 7. TRANSITIONS



## LA FORÊT

La réflexion autour de la forêt en Périgord Noir est relativement ancienne puisqu'une Charte forestière, portée par la Chambre d'Agriculture, a été menée au Sud du territoire et ce, en lien avec le Pays du Grand Bergeracois entre 2007 et 2012.

Remise sur le devant de la scène lors de la première programmation Territoire d'Industrie en 2019 – la filière sylvicole regroupe environ 200 établissements sur le territoire - un groupe de travail "forêt" s'est constitué fin 2021.

Les réflexions du groupe de travail sur la forêt ont porté sur le besoin de connaissance de cette thématique, le besoin de coordination et de partage et également sur un besoin d'anticiper et d'accompagner le changement climatique.

Ces réflexions permettent d'envisager les enjeux suivants :

- ✓ Préserver un bon état écologique de la forêt
- ✓ Créer les conditions nécessaires au développement des entreprises et de l'emploi de la filière forêt- bois
- ✓ Valoriser les diverses utilisations de la ressource locale en bois
- ✓ Connaître, organiser et utiliser les données existantes
- ✓ Gérer et anticiper les problématiques relatives à l'exploitation de la ressource forestière

En 2023, le groupe de travail s'est réuni 2 fois afin de restructurer la feuille de route et de prioriser les actions dans l'objectif de cibler des éléments sur lesquels les collectivités peuvent véritablement mettre en place et/ou soutenir des actions.

Les différents membres du groupe ont également participé à plusieurs manifestations organisées ; les Assises départementales de la forêt, le Comice Agricole Sud Périgord Noir, le festival des Scieurs de la Scierie de Tursac...

# 7. TRANSITIONS



## L'ALIMENTATION

Le plan d'action élaboré dans le schéma d'accueil et d'attractivité a mis en exergue la thématique de l'alimentation comme **levier de développement territorial et d'attractivité pour le territoire du Périgord Noir**.

Plébiscitée par l'ensemble des intercommunalités, la thématique de l'alimentation, dans toute sa diversité (santé, production, solidarité, tourisme...), a fait son apparition dans le portefeuille d'actions du Pays en 2023, en travaillant notamment sur la réponse à un Appel à projet pour monter un Programme Alimentaire de Territoire.



L'année 2023 est donc le lancement de la démarche alimentation, démarche qui sera poursuivie et renforcée sur l'année 2024, notamment par l'élaboration d'un Programme Alimentaire de Territoire (PAT).

# 7. TRANSITIONS



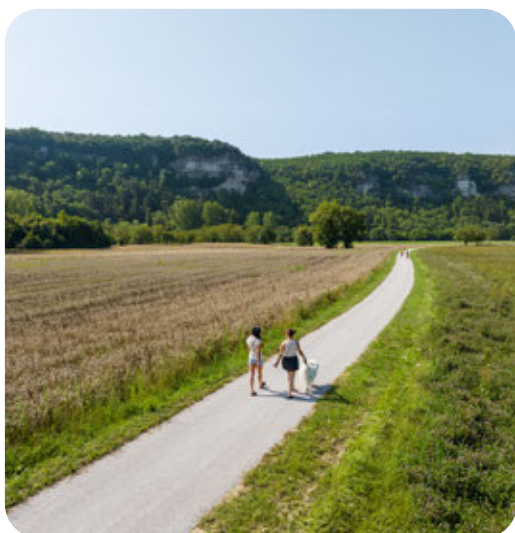
## LES MOBILITÉS

L'année 2023 a été consacrée à l'élaboration du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM) pour le Pays qui en a assuré l'animation aux côtés de la Région, pilote du dispositif. Les Contrats Opérationnels de Mobilités s'appliquent à l'échelle de bassins de mobilités. Ils visent à favoriser le dialogue et la coordination pour **améliorer l'offre existante de mobilité.**

En Périgord Noir, 3 EPCI sur 6 ont pris la compétence – Autorité Organisatrice des Mobilités Locale issue de la loi LOM. Pour les autres, c'est la Région qui devient compétente en la matière localement.

Le Contrat Opérationnel de Mobilité du Périgord Noir s'articule autour de 4 axes. Il est applicatif pour une durée de 6 ans et co-signé par les 6 EPCI du territoire. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- ✓ Développer des services de mobilités locales suite aux prises de compétences
- ✓ Renforcer l'offre interurbaine existante
- ✓ Faciliter l'intermodalité et le report vers les modes doux et partagés
- ✓ Déployer une communication et d'information et d'incitation auprès des territoires



Pour l'élaboration du COM :

- > 1 atelier de co-construction
- > 2 comités techniques
- > 2 comités de pilotage

# 8. OUTILS FINANCIERS ET CONTRACTUALISATION



Une des missions phares du Pays du Périgord Noir est d'animer des politiques contractuelles au service du territoire sur les différentes thématiques du projet de territoire.

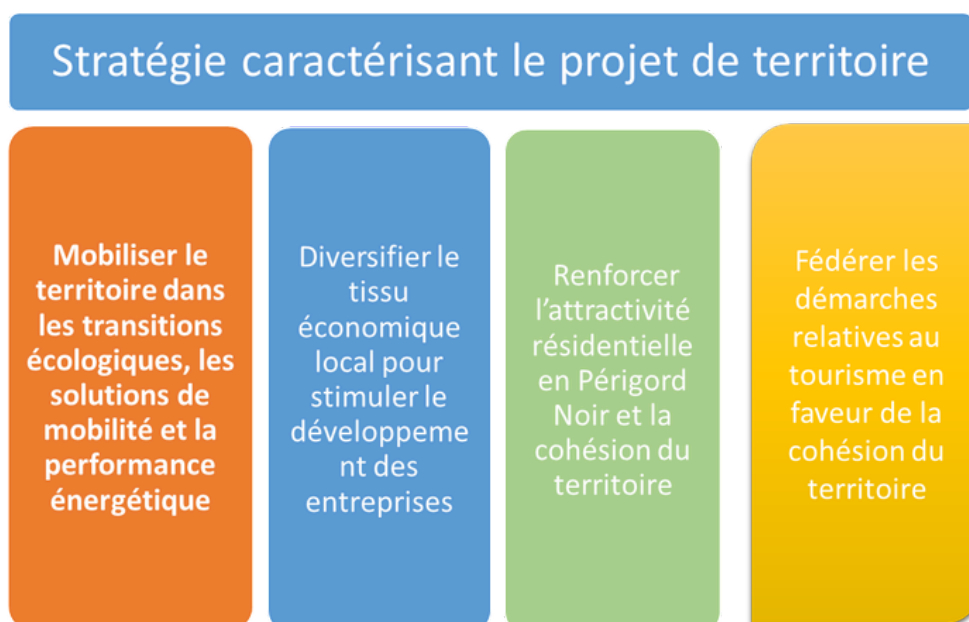
Dans ce cadre, le Pays anime 2 contractualisations : le Contrat de Développement et de Transitions signé avec la Région Nouvelle-Aquitaine et le Contrat pour la Réussite de la Transition Energétique, avec l'Etat.

## LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS

Dans le cadre de sa politique contractuelle territoriale, la Région Nouvelle-Aquitaine a mis en place des contrats de territoire visant à renforcer les atouts des territoires qui la composent pour soutenir leur attractivité et la résilience de leur modèle de développement.

Ainsi, le Pays du Périgord Noir a travaillé sur une stratégie durant l'année 2022 et le nouveau Contrat de Développement et de transitions est en vigueur depuis le 1er janvier 2023 et se terminera le 31 décembre 2025.

4 enjeux ont été définis dans le cadre du Contrat de Développement et de Transitions :



# 8. OUTILS FINANCIERS ET CONTRACTUALISATION



Le Contrat de Développement et de Transitions a été officiellement signé le 22 mars 2023 en présence du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset. L'occasion pour les co-Présidents du Pays, Germinal Peiro et Jean-Jacques de Peretti de réaffirmer une stratégie territoriale qui porte une volonté d'évolution du modèle de développement, orientée par les enjeux de robustesse et de préservation de ses ressources.



## LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS

Elaboré sur la base de la stratégie du Pays du Périgord Noir, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) 2021-2026, appelé désormais le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique, a été signé en 2021 entre l'Etat et les 6 EPCI composant le Périgord Noir.

Le Pays du Périgord Noir a pour mission d'animer ce dispositif.

En 2023, un Comité de Pilotage réunissant les services de l'Etat, la sous-préfecture et les communautés de communes du Périgord Noir a permis de faire un bilan sur les projets 2022 et de présenter le Fonds Vert.



**PAYS DU PERIGORD NOIR**  
**Place Marc Busson**  
**24200 SARLAT**

**05.53.31.56.01.**  
**contact@payspn.fr**



**PAYS** DU  
**PÉRIGORD**  
**NOIR**